

COMMISSION PERMANENTE**REUNION DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 2020**

Le 4 novembre 2020, à 11 heures 00, les membres de la commission permanente, dûment convoqués par **M. Jean-Guy TALAMONI, président de l'Assemblée de Corse**, tiennent une séance publique à caractère décisionnel de l'organe considéré. Eu égard à la situation sanitaire particulièrement dégradée et aux mesures arrêtées par les plus hautes autorités de l'Etat, cette réunion a lieu en téléconférence.

Elle se déroule en application de la délibération n° 20/067 AC en date du 24 avril 2020 de l'Assemblée de Corse prise sur la base des dispositions de l'article L. 4133-6-1 du code général des collectivités territoriales qui attribue une délégation générale à sa commission permanente. Elle s'exerce selon les conditions mentionnées aux articles 1, 2, 3 et 4 de l'acte précité. En aucune façon, cette délégation ne porte sur les matières suivantes : le budget, le compte administratif et le PADDUC.

Les dispositions s'agissant de ladite délégation ont été prorogées par la délibération n° 20/127 AC en date du 24 septembre 2020. La commission permanente peut valablement délibérer.

Elle intervient après la commission organisationnelle au cours de laquelle il a été procédé à l'appel nominal.

Elle est présidée par **Mme Mattea CASALTA, vice-présidente de l'Assemblée de Corse**.

Assistent à la réunion au titre du conseil exécutif de Corse :

M. Jean BIANCUCCI, conseiller exécutif,
Mme Bianca FAZI, conseillère exécutive,
Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, conseillère exécutive,
Mme Lauda GUIDICELLI, conseillère exécutive,
M. François SARGENTINI, conseiller exécutif.

Mme CASALTA informe les commissaires que, sauf dispositions contraires, le mode de votation simplifié tel qu'il a été approuvé par la conférence des présidents et la commission permanente organisationnelle sera appliqué pour l'ensemble des rapports qui seront examinés.

1/ Rapport (285) relatif au soutien financier d'ateliers pour l'association Cantu in paghjella :

Mme GIACOMETTI-PIREDDA présente le dossier considéré.

Aucun commissaire n'ayant demandé la parole, **Mme CASALTA** demande aux présidents ou représentants de chacun des groupes de faire connaître les votes des commissaires.

Sont absents :

Mmes Christelle COMBETTE, Laura Maria POLI-ANDREANI, MM. Jean-Guy TALAMONI, Jean-Martin MONDOLONI,

Ont donné pouvoir :

Mme Isabelle FELICIAGGI à M. François ORLANDI, M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.**

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

2/ Rapport (332) portant convention d'objectifs et de moyens 2020 de la plateforme SVoD ALLINDI (programme 4423 Culture Fonctionnement) :

Mme GIACOMETTI-PIREDDA rapporte sur ce document ainsi que sur le n° 334 qui sont liés. Elle aborde ensuite plus spécifiquement le rapport n° 332.

Mme CASALTA fait l'appel.

Sont absents :

Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Jean-Guy TALAMONI,

Ont donné pouvoir :

Mme Christelle COMBETTE à M. Jean-Martin MONDOLONI, M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport recueille l'unanimité.

Commenté [DPF1]:

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

3/ Rapport (334) concernant la convention de soutien à l'association « Fiura Mossa » relative à la création d'un studio d'enregistrement et de mixage professionnel consacré au doublage en langue corse :

Mme GIACOMETTI-PIREDDA effectue une présentation de ce projet.

Prennent successivement la parole Mmes NIVAGGIONI, PROSPERI et CASALTA.

Mme GIACOMETTI-PIREDDA répond aux intéressées.

L'appel est fait par Mme CASALTA.

Sont absents :

Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Jean-Guy TALAMONI,

Ont donné pouvoir :

Mme Christelle COMBETTE à M. Jean-Martin MONDOLONI, M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Commenté [DPF2]:

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

4/ Rapport (273) relatif à la reconstruction du pont de Casaluna – Mutations foncières situées sur la commune de Gavignanu :

Le document fait l'objet d'une présentation par M. BIANCUCCI.

Mme CASALTA met le rapport aux voix.

Sont absents :

Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Jean-Guy TALAMONI,

Ont donné pouvoir :

Mme Christelle COMBETTE à M. Jean-Martin MONDOLONI, M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Commenté [DPF3]:

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

5/ Rapport (274) portant constitution par acte authentique de la résiliation anticipée du bail à construction dont était titulaire la société « CDC Habitat » sur le parc de logements de la résidence de Castelucciu sis à Aiacciu cadastré section D n° 220 – Pouvoir donné à Monsieur Jean BIANCUCCI, conseiller exécutif, de signer l'acte authentique administratif correspondant :

M. BIANCUCCI présente le contenu du rapport.

Personne ne sollicitant la parole, il est mis aux voix.

Ont donné pouvoir :

Mme Christelle COMBETTE à M. Jean-Martin MONDOLONI, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Commenté [DPF4]:

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

6/ Rapport (275) relatif à la mise à disposition à titre gratuit de locaux sis à Aiacciu, 7 boulevard Lantivy, par la Collectivité de Corse au profit du Centre Hospitalier Notre Dame de la Miséricorde:

M. BIANCUCCI fait une présentation du document.

Mme CASALTA intervient.

Elle met ensuite le rapport aux voix.

Ont donné pouvoir :

Mme Christelle COMBETTE à M. Jean-Martin MONDOLONI, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

7/ Rapport (276) portant fixation de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué :

M. BIANCUCCI présente le rapport en cause.

Personne ne demande la parole, le vote débute. Mme COMBETTE indique que M. MONDOLONI ne prend pas part au vote.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Il est également adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

8/ Rapport (298) portant adhésion à l'association Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) :

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI**.

A l'issue, **Mme CASALTA** procède à l'appel des représentants des groupes.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

9/ Rapport (335) relatif à l'Agence nationale du Sport (ex CNDS) – Fonds Territorial de Solidarité :

La présentation du rapport est effectuée par **Mme GUDICELLI**.

Mme CASALTA procède comme à l'accoutumée.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le document est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

10/ Rapport (272) portant approbation du dispositif d'aides aux foires – Modification de la fiche technique n° 3 cadre transitoire en faveur du mouvement associatif dans le domaine de l'Aménagement du Territoire adopté par délibération n° 2018-396 AC de l'Assemblée de Corse du 25 octobre 2018 :

Mme GUIDICELLI procède à une présentation du document.

Mme PROSPERI présente un sous-amendement qui fait suite à l'amendement du **conseil exécutif de Corse** établi en concertation avec les groupes **Corsica Libera** et **Femu A Corsica**.

Le sous-amendement consiste à ajouter après l'organisateur de la manifestation « *à l'exception des marchandises proposées dans le cadre de partenariats ou d'échanges avec d'autres régions d'Europe.* »

S'agissant de l'amendement, il y a lieu de compléter la fiche technique n° 3 ainsi qu'il suit :

Page 1

Ajouter à la fin du sixième paragraphe après « dispositif », la phrase suivante : « *il est entendu que tous les exposants/producteurs proposent*

des marchandises qui se trouvent en situation de concurrence avec les produits réalisés localement ne pourront être retenus sur le champ de foire par l'organisateur de la manifestation. »

Page 3 (tableau de cotation)

Ajouter dans la partie « Lieu de la manifestation » relatives au « Niveau » la phrase suivante : « *en référence à la classification des communes contraintes du Plan montagne du PADDUC* » pour les deux catégories « *Territoires contraints 1 et 2* » et « *Territoires de Montagne* ».

Mme GUIDICELLI, au nom du **conseil exécutif**, indique qu'elle est favorable au sous-amendement dont il s'agit.

Mme CASALTA propose un vote groupé. Cette proposition ne soulève aucune objection, le rapport sous-amendé et amendé est mis aux voix selon la procédure simplifiée.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le document sous-amendé et amendé est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. **Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.**

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

11/ Rapport (292) relatif à l'harmonisation des règles de gestion applicables aux personnels dans le cadre de la création de la Collectivité de Corse – Temps de travail :

Le rapporteur est **M. BIANCUCCI**.

Il est procédé à l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. **Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.**

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

12/ Rapport (294) portant modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse :

Au terme de la présentation du document par **M. BIANCUCCI, M. ORLANDI** intervient. A l'issue de la réponse formulée par le rapporteur, **Mme CASALTA** autorise **M. ORLANDI** à prendre la parole une nouvelle fois à titre exceptionnel. **M. BIANCUCCI** dit qu'une réponse favorable sera apportée à la requête formulée par l'intéressé.

Mme CASALTA invite les représentants des groupes à formuler leurs votes et ceux émis par leurs membres respectifs.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le document est adopté à la majorité absolue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI,

S'est abstenu : M. François ORLANDI,

N'ont pas participé : Mme Christelle COMBETTE et M. Jean-Martin MONDOLONI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 1
NP : 2**

13/ Rapport (309) relatif à la mise à disposition contre remboursement d'un fonctionnaire de la Collectivité de Corse auprès de la commune d'Àfà :

M. BIANCUCCI effectue une présentation du rapport.

Il est procédé à l'appel selon les procédures simplifiées et au vote.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport recueille l'unanimité des suffrages.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI,

Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

14/ Rapport (307) portant approbation du plan d'aménagement de la forêt territoriale de Lonca :

Mme NIVAGGIONI souligne que ce rapport n'a pas été examiné par la CNEDATE qu'elle préside. Aucun élu, ni fonctionnaire n'étaient en commission pour en assurer la présentation.

Le secrétaire général de l'Assemblée de Corse précise que le passage en commission organique d'un rapport ne constitue pas une obligation légale.

M. BIANCUCCI présente le rapport.

Le rapport est ensuite mis aux voix.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

15/ Rapport (308) portant attribution d'une garantie d'emprunt à ERILIA, opération Santa Rita, tranche 1, Bastia :

Le rapporteur est **M. BIANCUCCI**.

Personne ne sollicite la parole, **Mme CASALTA** procède à l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI, M. Hyacinthe VANNI à Mme CASANOVA-SERVAS,

L'unanimité est recueillie sur le rapport dont il s'agit.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

16/ Rapport (310) portant attribution d'une garantie d'emprunt à ERILIA, opération Santa Rita, tranche 2, Bastia :

M. BIANCUCCI présente le rapport.

A l'issue, **Mme CASALTA** met le document aux voix.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI, M. Hyacinthe VANNI à Mme CASANOVA-SERVAS,

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

17/ Rapport (312) portant actualisation du catalogue des tarifs des prestations des laboratoires d'analyses du Cismonte et du Pumonti de la Collectivité de Corse pour 2021 :

Il est procédé à la présentation du rapport par **M. BIANCUCCI**.

Il est mis aux voix.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, à M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI, M. Hyacinthe VANNI à Mme CASANOVA-SERVAS,

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

Mme CASALTA consulte les commissaires concernant une éventuelle suspension de séance. Après un court échange au cours duquel **Mme COMBETTE** informe la commission qu'elle est tenue de participer dans le courant de l'après-midi à un conseil d'administration de l'ADEC, la réunion est suspendue à 13 heures 00.

La reprise intervient à 13 heures 40.

18/ Rapport (279) relatif à un avenant n° 1 à la convention de financement des mesures supplémentaires prévues par le plan de prévention des risques technologiques d'Engie Aiacciu :

Le rapporteur est **Mme BORROMEI**.

En l'absence d'intervenant, **Mme CASALTA** met aux voix le rapport.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Pierre POLI à Mme Mattea CASALTA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

19/ Rapport (288) portant aménagement de la route des Sanguinaires (ex RD 111) sur la section Trottet-cimetière :

Mme BORROMEI procède à la présentation du dossier.

Un débat s'engage entre **Mme COMBETTE** et **M. VANNI**. Interviennent également **Mmes** et **MM. COLONNA, ORLANDI, CASALTA, NIVAGGIONI**.

Mme BORROMEI répond aux intéressés.

L'appel est ensuite effectué selon la procédure simplifiée.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, M. Pierre POLI à Mme Mattea CASALTA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI,

Le rapport recueille l'unanimité des suffrages.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.**

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

20/ Rapport (289) portant aménagement de la route des Sanguinaires (ex RD 111) sur la section Trottet-cimetière :

Le dossier est présenté par Mme BORROMEI.

Il est procédé à l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport est adopté à la majorité absolue des suffrages.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Mme Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, M. Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

21/ Rapport (291) concernant l'aménagement du chemin de la Spusata (ex RD 211) en traverse d'agglomération sur la commune d'Aiacciu :

La rapporteuse est **Mme BORROMEI**.

Personne ne demandant la parole, **Mme CASALTA** fait l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Pierre POLI à Mme Mattea CASALTA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI,

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Mme Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, M. Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

22/ Rapport (311) concernant une convention de coopération avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse dans le cadre des mesures compensatoires relatives à la voie rapide Caldaniccia/Budiccioni d'Aiacciu :

Mme BORROMEI expose le contenu du rapport.

Il est procédé au vote.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Pierre POLI à Mme Mattea CASALTA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Mme Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, M. Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

23/ Rapport (329) concernant une convention entre la Collectivité de Corse et la société SGBC relative à la réfection de la chaussée de l'ex RD 229 :

Mme BORROMEI présente le rapport.

Au terme de cette présentation, l'appel intervient conformément aux procédures simplifiées.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Pierre POLI à Mme Mattea CASALTA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura

Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport recueille l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Mme Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, M. Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

24/ Rapport (290) relatif à une convention Collectivité de Corse / BRGM Sutta Rocca Bunifaziu :

Le rapporteur est **M. SARGENTINI**.

M. ORLANDI fait une intervention à laquelle répond **M. SARGENTINI**.

Le rapport est mis aux voix.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

25/ Rapport (277) portant convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 entre la Collectivité de Corse et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) de la Haute-Corse :

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

Aucun des commissaires ne sollicite la parole et **Mme CASALTA** fait l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.**

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

26/ Rapport (278) concernant la signature du contrat de financement relatif au fonctionnement de la Cellule Territoriale d'Appui issue de l'expérimentation PAERPA au titre de l'année 2020:

La rapporteuse est **Mme FAZI**.

Mme CASALTA prend la parole.

Mme FAZI répond.

Le rapport est mis aux voix.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

27/ Rapport (280) portant convention de partenariat relative à l'Accompagnement Social Lié au Logement assuré par l'association ALIS :

Mme FAZI procède à une présentation du dossier.

Mme POLI-ANDREANI s'exprime sur son contenu.

Mme CASALTA fait l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

28/ Rapport (281) portant subvention de fonctionnement relative à l'accueil de nuit géré par l'association A Fratellenza sur la commune de Bastia :

Mme FAZI rapporte.

M. ORLANDI intervient.

Mme CASALTA fait l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

29/ Rapport (282) portant convention de partenariat relative à la Gestion Locative Adaptée (GLA) assurée par l'association ALIS :

Mme FAZI présente le dossier.

Aucun des commissaires ne sollicitant la parole, l'appel est effectué par Mme CASALTA.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

30/ Rapport (283) relatif à la coordination des financements mobilisés par la Collectivité de Corse et l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la stratégie de déploiement d'une offre d'habitat inclusif en Corse dès le début d'année 2021 :

Il est procédé à la présentation du dossier par Mme FAZI.

Mme COMBETTE présente un amendement porté par le groupe Per l'Avvene. Celui-ci consiste à rajouter un visa ainsi qu'il suit :

« VU la délibération n° 18/348 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2018 portant adoption de la motion relative à l'optimisation des dispositifs d'accompagnement à la perte d'autonomie, »

Mme FAZI donne un avis favorable au nom du **conseil exécutif de Corse** quant à cette proposition d'amendement.

Mme CASALTA, constatant que l'amendement considéré recueille l'assentiment de tous les commissaires, propose de voter le rapport ainsi amendé et fait l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport amendé est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. **Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.**

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

31/ Rapport (284) portant convention de financement de l'association Opra A Leccia Comité de Quartier (OLCQ) :

Mme FAZI effectue une présentation synthétique du dossier en cause.

Mme CASALTA procède à l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

32/ Rapport (286) portant avenant aux conventions cadres pour le financement des trois dispositifs MAIA (méthode d'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) pour l'année 2020 :

Mme FAZI procède à une présentation du rapport qui est ensuite mis aux par Mme CASALTA.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI, M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

33/ Rapport (287) portant convention de financement de Corse Active Pour l'Initiative (CAPI) :

La présentation du rapport est effectuée par **Mme FAZI**.

Mme CASALTA fait l'appel.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA, M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI,

Le rapport recueille l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. **Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.**

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Le secrétaire général de l'Assemblée de Corse indique qu'il a informé **le président TALAMONI** des dispositions arrêtées par la commission permanente organisationnelle concernant le déroulement de la session.

La vice-présidente de l'Assemblée de Corse clôture les travaux de la commission à 14 heures 45.

Fait à Ajaccio, le 4 novembre 2020

